

Renée B.-Dandurand et Francine Descarries, dir. 1992. *Mères et travailleuses : de l'exception à la règle*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 214 p.

Josée Bergeron

Number 36, Fall 1996

Politiques familiales et vies de femmes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017717ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017717ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bergeron, J. (1996). Review of [Renée B.-Dandurand et Francine Descarries, dir. 1992. *Mères et travailleuses : de l'exception à la règle*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 214 p.] *Lien social et Politiques*, (36), 153–154. <https://doi.org/10.7202/017717ar>

Canada, l'abolition en 1993 du programme universel d'allocations familiales n'a rien résolu au chapitre de la lutte contre la pauvreté. Les prestations versées lors de la maternité sont moins élevées que dans les pays européens et les conditions d'éligibilité plus restrictives. Enfin, les services de garde des enfants sont nettement insuffisants. Les politiques canadiennes à l'égard de la famille sont à relier, selon Baker, aux spécificités institutionnelles, aux idéologies, aux alliances politiques, au système de lois et aux caractéristiques du marché du travail.

L'analyse de Gauthier repose sur une thèse clairement énoncée : les changements démographiques influencent le développement des politiques familiales. Toutefois, les réponses gouvernementales varient en fonction de l'ampleur et du moment de ces changements ainsi que selon les acteurs sociaux et les spécificités historiques propres à chaque entité étudiée. Quatre types de politiques sont examinées : les avantages en nature, les avantages liés au travail, les modes de garde des enfants et la législation sur l'avortement et la contraception. L'ouvrage est divisé en trois grandes sections historiques, totalisant onze chapitres : avant la Seconde Guerre mondiale, de l'après-guerre jusqu'au milieu des années 1970, et de 1975 à aujourd'hui. Chaque section débute par une présentation contextuelle des changements démographiques nationaux. Sont aussi exposées les déclarations et les prises de positions des institutions internationales comme le Bureau international du travail (BIT), l'Organisation des nations unies (ONU), l'UNESCO, la Communauté économique européenne (CEE) et par la suite l'Union européenne (UE), ainsi que les réactions des pays face à ces déclarations et positions. Par la suite, pour chaque pays sont présentées les réactions et les prises de position de différents acteurs sociaux, puis les réponses gouvernementales sont comparées en termes de divergences et de convergences. En conclusion, l'auteure révisé la catégorisation historique initiale. Cinq périodes historiques émergent : 1870-1929 ; 1930-1944 ; 1945-1959 ; 1960-1974 ; et 1975 à aujourd'hui. À partir de ces catégories, Gauthier retrace les variations entre les pays et en dégage quatre modèles de politiques familiales : profamille et nataliste, profamille traditionnelle, profamille égalitaire, et profamille

mais non interventionniste. L'intervention et le support étatiques varient en fonction de ces modèles.

En plus de mettre en évidence l'apport essentiel de données quantitatives et qualitatives et compte tenu des orientations méthodologiques et analytiques différentes, la juxtaposition de ces deux ouvrages fait clairement ressortir plusieurs éléments : les politiques familiales ne peuvent pas être étudiées hors du contexte général des régimes d'État providence ; les acteurs sociaux influencent les politiques ; il existe une certaine interdépendance, qui varie selon le temps et l'espace, entre les pays au plan des idées. Enfin, les deux auteures examinent certains changements ayant un impact sur les politiques familiales, notamment le fait que les contraintes financières exercées sur les États ont récemment suscité une orientation vers la sélectivité et la restriction des mesures. Toutefois, Gauthier insiste sur un autre aspect : les transformations de la famille amènent les États à développer des programmes et services nouveaux à l'égard des familles.

La juxtaposition des ouvrages met en relief la diversité des démarches comparatives. Baker fait une comparaison parallèle des cas : les politiques canadiennes sont d'abord examinées, puis les politiques des autres pays sont décrites. Gauthier s'inscrit dans un autre type de démarche comparative : les pays étudiés sont analysés en fonction des différences et similitudes des contextes démographiques et socio-politiques. Un tel type de démarche tend beaucoup plus à se centrer sur le comment et le pourquoi des politiques et des différences entre les pays. D'autre part, la démarche comparative soulève une autre difficulté analytique : comment comparer des sociétés dont les institutions politiques formelles sont largement diversifiées ? Le Canada constitue ici un cas type, car le fédéralisme canadien est caractérisé, entre autres, par l'enchevêtrement des juridictions, par l'histoire complexe des relations fédérales-provinciales, par les visées autonomistes des provinces dans certains secteurs et par le mouvement indépendantiste québécois. La présentation des cas canadien et québécois ne peut donc pas faire l'économie de ces éléments. Plus précisément, dans le traitement du cas québécois, ces aspects auraient dû occuper une place plus grande chez Baker, car contrairement à l'interpréta-

tion de l'auteure, les politiques familiales mises en place ne relèvent pas toujours de positions nationalistes. Cet exemple montre la difficulté inhérente à l'analyse des régimes fédéraux en général, et du fédéralisme canadien en particulier.

Josée Bergeron
INRS-Culture et société

• **Renée B.-DANDURAND et Francine DESCARRIES, dir. 1992. *Mères et travailleuses : de l'exception à la règle*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 214 p.**

Bon nombre d'ouvrages sur l'histoire des femmes en Occident ou sur le développement des politiques sociales insistent, d'une part, sur l'augmentation considérable et irréversible des taux d'activité professionnelle des femmes, en particulier ceux des mères, et, d'autre part, sur l'importance des transformations récentes de la vie familiale. Au-delà de ces constats, il demeure que le portrait des liens entre famille et travail n'est pas simple. La diversité et la complexité de l'articulation entre activité professionnelle et maternité ressortent clairement de la lecture des articles de cet ouvrage, qui reprennent les contributions présentées lors d'un colloque tenu dans le cadre de l'ACFAS en 1991. L'ouvrage comprend six chapitres, ainsi que l'introduction de Renée B.-Dandurand et la conclusion de Francine Descarries (rédigée avec la collaboration de Marie-Agnès Barrère-Maurisson).

L'introduction présente l'angle d'analyse privilégié tout au long de l'ouvrage. Après avoir dressé un tableau des transformations dans les sphères du travail et de la famille au Québec, Dandurand constate que ces deux sphères demeurent enracinées dans une distinction privé-public. La conjugaison du travail et de la maternité est à ce titre un enjeu problématique. Afin de saisir cet enjeu, l'analyse privilégiée consiste à appréhender l'articulation des deux sphères de façon simultanée et selon leur interpénétration, car ces deux sphères relèvent d'une même logique : « celle de la division sexuelle du travail » (18). De plus, l'interpénétration simultanée de ces deux sphères est structurée par les dynamiques des interventions étatiques et par celles de la vie familiale. Les contributions, multidisciplinaires (démographie, sociologie, anthropologie et science politique), reposent sur ces postulats de

départ. Elles sont complémentaires, mais diversifiées selon le niveau d'analyse (macro-, méso- et microsociale).

Dans le chapitre initial, Barrère-Maurisson propose une lecture macrosociale de l'articulation travail-maternité dans quinze pays de l'OCDE. L'auteure construit trois catégories de logiques sociales entre travail et maternité : celle de fusion entre le domestique et le professionnel, celle de coupure entre les deux sphères et enfin celle de partage. La typologie montre que l'articulation se construit autour de régulations historiques entre les structures de travail et les structures familiales. L'auteure en conclut qu'il y a une concordance sur le long terme entre ces deux structures, mais qui ne sont pas pour autant synchronisées.

Le texte de Marianne Kempeneers et de Marie-Hélène Saint-Pierre porte sur la discontinuité de l'activité professionnelle et sur le poids des responsabilités maternelles dans ces interruptions. Les deux auteures remettent en cause autant les postulats méthodologiques de la construction des données statistiques mesurant la discontinuité que l'aspect déterministe des charges maternelles pour expliquer cette discontinuité. Elles montrent que le type de profession exercé par les mères influence fortement le niveau d'ancrage en emploi et les modalités du lien entre cet ancrage et les charges familiales (66).

Dans un chapitre qui s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives, Christine Corbeil, Francine Descarries, Carmen Gill et Céline Séguin examinent la situation des mères au foyer en tenant compte des incitations et des contraintes de ce rôle. Après avoir opéré la déconstruction de plusieurs mythes autour de ce modèle, les auteures montrent que le statut de mère au foyer n'est pas un choix, mais bien une résultante des conditions socio-économiques entourant l'articulation entre travail et maternité.

Le chapitre suivant, signé par Denise Lemieux et Lucie Mercier, porte sur cette articulation à partir de récits de vie, donc d'une perspective microsociale. La diversité des stratégies individuelles est retracée sur la période de 1950 à 1983. Les pratiques des femmes mariées dans les années 1950 et au début des années 1960 s'apparentent au modèle de la famille conjugale, qui parfois glisse vers le modèle associatif, alors que les pratiques des femmes mariées dans les années

1970 et 1980 appartiennent plus nettement au modèle associatif. Mais, dans chacune des cohortes, un nombre important de variations individuelles remet en cause la prédominance des modèles. Ainsi, les changements de vie individuelle (naissance des enfants et leur nombre, retour aux études) et l'état conjoncturel du marché du travail façonnent des trajectoires individuelles de conciliation qui sont diversifiées et non linéaires.

Le cinquième texte illustre aussi la diversité des pratiques des femmes dans l'articulation du travail et de la maternité. Renée B.-Dandurand et Françoise-Romaine Ouellette ont analysé les stratégies que mettent en œuvre les jeunes mères de trois quartiers montréalais en ce qui touche la garde des enfants lors de leur retour au travail après une interruption pour une maternité. À partir d'entrevues semi-dirigées, l'enquête révèle que les stratégies des jeunes mères et les soutiens reçus de leur entourage varient selon leur situation familiale et selon leur trajectoire scolaire et professionnelle, particularités elles-mêmes reliées à leur insertion socio-économique (152).

Le dernier chapitre se situe à un niveau mésosocial. Le texte de Michelle Duval porte sur la mobilisation dans trois milieux de travail (l'Association du jeune barreau de Montréal, la Centrale de l'enseignement du Québec et trois maisons d'hébergement pour femmes violentées) visant à transformer l'organisation du travail. La possibilité de la mobilisation dépend de la création d'un espace public où la conciliation devient un enjeu dans la sphère du travail. La création de cet espace repose sur des conditions précises telles que le nombre de mères travailleuses dans le milieu de travail et le sentiment d'appartenance au lieu de travail.

La conclusion offre une bonne synthèse des textes. On y souligne le vaste champ qu'ouvre à la recherche l'approche théorique qui consiste à explorer « l'articulation » entre les sphères de la famille et du travail. Si les répercussions des maternités sur le travail des femmes a donné lieu à certaines études, on a encore peu examiné l'impact des modalités de la participation des femmes au marché du travail sur leur vécu maternel et familial. La « double tâche » ainsi imposée aux femmes interpelle plusieurs « acteurs sociétaux », en particulier l'État et les autres agents susceptibles de soutenir les

mères ou de se substituer à elles, en particulier les milieux de travail qui tardent encore à reconnaître cette nouvelle réalité des mères travailleuses.

Josée Bergeron
INRS-Culture et société

• **Leroy O. STONE. 1994. *Emploi et famille : les dimensions de la tension*. Ottawa, Statistique Canada, Division des systèmes de soutien familiaux et sociaux, no 89-540F au catalogue.**

Ce livre examine les tensions existant entre les obligations professionnelles et les exigences de la vie familiale. Les trois premiers chapitres, qui représentent les trois quarts de l'ouvrage, rassemblent des informations, les unes inédites, les autres déjà publiées, provenant de plusieurs enquêtes de Statistique Canada menées à l'échelle canadienne auprès d'échantillons représentatifs. Les derniers chapitres présentent une partie des actes d'un atelier intitulé « La vie professionnelle et la vie familiale : innovations dans le domaine de la gestion des ressources humaines », organisé conjointement par Statistique Canada, le Centre canadien de gestion et l'Institut de recherche de la région de la Capitale nationale.

Le premier chapitre passe en revue certains documents traitant de la question des tensions entre les obligations professionnelles et familiales (soins aux enfants et à d'autres membres de la famille) au Canada. Pour étayer le fait que les hommes aussi éprouvent une tension considérable liée à l'emploi et à la famille, divers résultats tirés du Système de comptabilité du travail total (qui comprend le travail rémunéré et le travail non rémunéré ayant une valeur économique) sont présentés. On estime ainsi que les parents ayant un enfant d'âge préscolaire et travaillant à temps plein avaient en 1992 une charge de travail totale semblable (10,5 heures par jour pour les femmes et 9,8 heures pour les hommes) ; cependant, les mères consacraient plus de temps aux soins aux enfants (3,1 heures) que les pères (1,4 heure). S'articulant autour d'un modèle théorique expliquant la présence d'une tension liée à l'emploi et à la famille, l'Enquête nationale sur la garde des enfants de 1988 est mise à profit pour quantifier la perception qu'ont les répondants des tensions existant entre leurs obligations professionnelles et familiales. Cette étude, qui limite le champ des